

NUCLÉAIRE / EPR2

Soudés autour de la candidature du Blayais

Élus, services de l'État et acteurs économiques ont réaffirmé leur détermination à défendre la candidature de la centrale nucléaire pour l'obtention de réacteurs EPR2

Philippe Belhache
p.belhache@sudouest.fr

« Il faut mettre en avant la position géostratégique de la centrale du Blayais. Dans le réseau électrique français, mais surtout dans le réseau du Sud-Ouest, le CNPE [centre nucléaire de production d'électricité, NDLR] alimentant plus de 60 % de notre consommation électrique. Sans oublier le corridor créé avec l'Espagne, pour l'électricité et pour l'hydrogène, sur lequel nous sommes en train de travailler. » Le président de la Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset a remis au centre cet argument en faveur de l'obtention d'une paire de réacteurs EPR2 de nouvelle génération sur le site de la centrale nucléaire du Blayais, à

Braud-et-Saint-Louis. Un discours de clôture offensif, mercredi 3 juin, au terme du comité stratégique d'accompagnement de la candidature du Blayais.

Échéance prochaine

Le comité de soutien à la candidature, présidé par la conseillère régionale Lydia Héraud, également présidente de la communauté de communes de l'Estuaire, a présenté ses travaux devant la préfète de Nouvelle-Aquitaine Sophie Brocas, dans les locaux du Centre de formation multimétiers de Reignac, choix symbolique, tant la présence d'une offre de formation aux métiers du nucléaire pèse dans le dossier de candidature. Cette réunion est décisive au regard du calendrier. Les dossiers d'évaluation des différents sites en



Lydia Héraud, présidente du comité de suivi de la candidature ; Jean-Louis Nembrini et Alain Rousset, vice-président et président de la Région ; et la préfète Sophie Brocas. PH. B. / SO

lice pour l'attribution de quatre paires de réacteurs d'EPR2 devraient, de sources concordantes, arriver sur le bureau d'Emmanuel Macron cet été. La décision finale doit en tout état de cause être dévoilée avant la fin de l'année 2026, pour ne pas interférer avec le calendrier électoral. Les axes de travail ? Une mise en exergue d'une nécessaire souveraineté énergétique et industrielle du territoire, une évaluation et anticipation des besoins en compétences au cours des différentes phases du chantier présumé, un ajustement des formations en fonction des besoins exprimés, stratégie d'inclusion concertée avec EDF pour l'accueil de publics locaux. Mais aussi un travail de fond sur les mobilités, entre redimensionnement des infrastructures de stationnement, programme de travaux d'infrastructures routières, ferroviaires ou même fluviales...

Sans compter le logement. Les enjeux sont colossaux, rappelle la Chambre de commerce et d'industrie, soutien historique, qui a mis une vingtaine de ses membres au service de la commission. « Le CNPE existant génère 1 milliard d'euros de valeur ajoutée chaque année et 67 millions d'euros d'impôts et taxes pour le territoire. »

La centrale nucléaire « contribue déjà à faire vivre près de 10 000 personnes » du nord de la Gironde et du sud de la Saintonge, rappelle le communiqué commun de l'État et de la Région, les collectivités de Charente-Maritime s'étant positionnées en soutien du dossier. Ce travail logistique n'exclut pas l'expertise environnementale, entre impératif de décarbonation de la production d'électricité et impact sur les écosystèmes, à date mais également dans le futur.

On en parle

L'ARS enquête après plusieurs cas de vomissements chez des écoliers

Valeyrac / Bégadan. L'Agence régionale de santé (ARS) confirme suivre une suspicion de toxico-infection alimentaire collective (Tiac) après plusieurs cas de malaises signalés parmi des élèves de l'école de Valeyrac. Selon un communiqué diffusé ce jeudi 4 juin en fin d'après-midi, 12 enfants ont présenté des symptômes, essentiellement des vomissements. Le signalement a été effectué le 2 juin. À ce stade, aucune conclusion n'a été tirée sur l'origine de ces troubles. Les repas servis à la cantine ont été conservés et transmis pour analyse à la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). Les résultats ne sont pas encore connus. L'ARS précise par ailleurs que les analyses de l'eau se sont révélées conformes. Des cas similaires ayant été observés dans les familles des enfants concernés ainsi qu'à l'école de Bégadan, l'hypothèse d'une gastro-entérite virale est également envisagée. La cuisine centrale de Lesparre, qui fournit environ 450 repas et approvisionne plusieurs collectivités, n'a fait l'objet d'aucun autre signalement évocateur de Tiac. Un courrier d'information a été adressé aux familles. Les investigations se poursuivent.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Bordeaux : un atelier-débat pour adapter le système de santé français aux nouveaux défis

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des États généraux de la santé lancés en 2025, la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires ont organisé mardi 2 juin en soirée à la Grande Poste de Bordeaux plusieurs tables rondes sur les thèmes de la santé mentale, de la prévention et de la perte d'autonomie. L'enjeu : réformer le modèle français de protection sociale afin d'assurer sa pérennité

UNE DÉMARCHÉ INÉDITE

Notre modèle de protection sociale, qui a fêté ses 80 ans en 2025, doit relever de nouveaux défis : vieillissement de la population, tensions sur le financement du système, inégalités persistantes d'accès aux soins, etc. C'est pour mieux sensibiliser les décideurs politiques à ces enjeux que la Mutualité Française et 50 organisations de santé partenaires ont initié l'an passé les États généraux de la santé et de la protection sociale. Cette démarche inédite a permis de consulter 77000 citoyens et professionnels sur l'ensemble de la France, pour réformer notre système.

« En Nouvelle-Aquitaine, cette soirée clôt la phase de consultation et de coconstruction dédiée à la recherche de solutions concrètes », explique Bertrand Dupouy, président de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine. « Rappelons que 12 ateliers ont déjà été organisés ce printemps dans notre région pour faire remonter des solutions. » Organisé en trois tables rondes, ce troisième atelier régional avait pour but d'évoquer les pistes d'action en matière de santé mentale, de prévention et de perte d'autonomie.

DES CONSTATS ET DES PROPOSITIONS

Concernant la santé mentale, notamment des jeunes, Cécile Tagliana, directrice générale adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a évoqué « l'hétérogénéité de la répartition des psychiatres, la création d'un nouveau centre de santé dédié à la psychiatrie en Poitou-Charentes et le déploiement de programmes de développement des compétences psychosociales à l'école, dès le plus jeune âge. » Secrétaire général adjoint CFDT Nouvelle-Aquitaine, David Vallaperta a rappelé que « plus du quart

des salariés déclarent avoir des problèmes de santé mentale en lien avec leur environnement de travail et qu'il convient d'améliorer le dialogue professionnel. » Magali Dewerd, Déléguée régionale de la FEHAP Nouvelle-Aquitaine a déploré « le manque de professionnels derrière les plateformes de services. » Président du CESER Nouvelle-Aquitaine, Yves Jean a rappelé que les problèmes de santé mentale concernaient toute la population. Il a insisté sur l'importance du lien social et la nécessité de mieux lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

En matière de prévention, François Alla, président de la CRSA Nouvelle-Aquitaine, suggère que ce sont les environnements et les bonnes habitudes au quotidien qui font la santé. Joël Roy, secrétaire général UNSA Nouvelle-Aquitaine, insiste « sur la nécessité d'une prévention ciblée, basée sur une analyse des données de santé ». Jacques Wemaere, président URPS des chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine, plaide pour une éducation par les pairs. Président du Conseil Départemental de Gironde, Jean-Luc Gleyze a évoqué les actions du Département en matière de prévention précoce et de protection de l'enfance. Enfin, concernant le maintien de l'autonomie, Yvette Martin, présidente de la délégation France assos santé Nouvelle-Aquitaine, a soutenu « la nécessité d'une meilleure coordination entre domicile, établissements d'hébergement et services médico-sociaux, et d'un soutien accru aux aidants ».

Les propositions suggérées lors de ces ateliers territoriaux seront examinées à l'automne 2026 dans le cadre d'une convention citoyenne. Elle validera les propositions les plus pertinentes qui serviront à éclairer les politiques, en particulier les candidats à l'élection présidentielle.



À Bordeaux, plus de 120 personnes ont assisté au temps de débat et d'échanges organisé par la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des États Généraux de la santé et de la protection sociale.

Credit photo : Pascal Rousse